

Chèr(e) camarade, chèr(e) collègue,

Jusqu'au 12 juillet, se tient à Paris le procès d'anciens hauts dirigeants de France Télécom devenue Orange. Six d'entre eux, dont l'ancien PDG Didier LOMBARD, doivent répondre de l'accusation de « harcèlement moral organisé » par la mise en place entre 2007 et 2010 d' « une politique d'entreprise visant à déstabiliser les salariés et les agents (et) à créer un climat professionnel anxiogène ». Le PDG de l'époque annonce en 2006 la suppression de 22 000 postes en 3 ans... en même temps que les bons résultats de l'entreprise et l'augmentation des dividendes.

La CGT est partie civile au Procès. Nous attendons que la Justice soit rendue aux travailleurs(les) qui ont perdu la vie à cause de leur travail, mais aussi à celles et ceux qui vivent encore avec les séquelles morales d'une organisation du travail déshumanisé à l'extrême. Ce procès doit permettre de faire la lumière et condamner les choix de gestion purement financier et de management par la terreur dont l'objectif est de toujours plus rémunérer les actionnaires et la finance, au prix de la vie des travailleurs.

Par ailleurs, il reste un grand absent sur le banc des accusés : les actionnaires (dont l'État) qui ont fermé les yeux sur la maltraitance institutionnalisée dans l'entreprise. Didier LOMBARD et son équipe ont atteint et dépassé leur objectif de suppressions d'emplois. Mais la finance, jamais rassasiée, et deux plans « d'économie » ont, depuis, continué à produire leurs effets sur le niveau des effectifs. Ainsi, depuis 2012, plus de 12 000 postes ont été perdus. En 2016, plus de 10 000 salariés du groupe étaient, selon le Comité National de Prévention du Stress, en « stress décompensé ». Il s'agit d'une situation de stress telle que les troubles qu'il engendre ont un impact avéré pouvant avoir de graves conséquences sur leur santé (burn out, dépression, suicides...).

Pour la CGT, les restructurations incessantes, les fermetures ou concentrations de sites, la gestion de la « décroissance » des effectifs, l'augmentation des charges de travail sans reconnaissance sont autant de facteurs de risques pour la santé et la sécurité des salariés. Ce procès est l'occasion de rappeler aux partisans de la rentabilité financière immédiate, qu'on ne peut impunément faire passer la bourse avant la vie, et surtout que RIEN ne doit justifier qu'un travailleur perde la vie en la gagnant.

Toute similitude avec des projets de lois mortifères pour la DGFIP et pour les services publics n'est ni fortuite, ni indépendante de notre volonté...

Olivier DARRIN

Membre de la Commission Exécutive locale

Faire du fric sur la fracture numérique

En France, 6ème puissance économique mondiale, où 19 % des français ne possèdent pas d'ordinateur et où 33 % n'ont pas les connaissances nécessaires pour s'en servir, La Poste propose un service payant (29 €) se substituant au service gratuit rendu par les agents des finances publiques. Les facteurs vont donc se transformer, après seulement quelques heures de formation, en conseillers fiscaux. Mais rassurons-nous, seul le déclarant sera responsable des erreurs commises. Quel étonnant service après-vente ! Car il s'agit bien de commerce et plus de service rendu à tous, quelque soit sa situation sociale ou financière. M DARMANIN et ses amis oublient sans doute ce noble mot d' « égalité », l'un des fondements du service public. Voilà encore une brillante démonstration du progressisme dont on nous rabat les oreilles depuis des mois...

LA POSTE DÉVELOPPE SES SERVICES AUPRÈS DES SÉNIORS



Merci patron !!

Dans le cadre de l'observatoire interne, à l'occasion du questionnaire présenté aux agents des Ministères Economiques et financiers (MEF), les réponses sont claires et tranchées :

- 69 % d'avis défavorable sur les changements en DGFIP ;
- 59 % avouent travailler dans l'urgence ;
- 47 % sont stressés par la charge de travail ;
- 76 % sont inquiets de l'évolution de la DGFIP ;
- 58 % s'estiment mal rémunérés...

Quel bilan ! Si on s'amuse à faire une petite moyenne, le chiffre des grévistes devrait donc se situer autour de 60 %, voire le dépasser. Et pourtant, la résignation semble gagner du terrain. Croyez-vous vraiment que cette dégradation de nos conditions de travail soit inéluctable ? Si seulement nous transformions cette résignation en mobilisation, si nous cessions de nous considérer indubitablement comme des perdants, mais comme des conquérants, nous ferions reculer nos dirigeants...

L'ART DU BONNETEAU
PAR DARMANIN



Message subliminal ?

Pour son départ, notre ex-DG, Bruno PARENT, nous a laissé un message codé dans son courrier paru sur Ulysse... Le Croquant est là pour vous aider à le décrypter !! Vous avez sûrement remarqué, au milieu du message, conventionnel et convenu, des paires de mots soulignés. Là, se situe l'essentiel : ce qu'il faut retenir, comprendre. La première paire de mots, « certitude » et « travail » nous confirme qu'il est bien conscient de la qualité du travail rendu par les agents de la DGFIP. Ensuite, « conviction » et « mobiliser » : mais oui !! Il s'agit bel et bien d'être certain que nous ne pouvons faire l'économie d'une mobilisation de tous les agents !! Enfin, « suggestion » et « valeurs » : il nous suggère de défendre les valeurs du service public, neutralité, égalité, continuité et adaptabilité ; et, de fait, défendre le statut de la fonction publique. Message reçu !!! Nous continuerons à défendre ses valeurs, comme nous l'avons toujours fait !!!!

Où FOURNEL passe, le fonctionnaire trépassé...

Notre nouveau DG, Jérôme FOURNEL, est en poste depuis le 20 Mai. Ce proche de DARMANIN (son directeur de cabinet jusqu'à sa nomination) a toute la confiance de MACRON et de ses sbires

« en marche » pour supprimer à tour de bras les agents de la DGFIP et aider notre Président à respecter sa promesse de supprimer 120 000 fonctionnaires d'ici la fin de son quinquennat. Il aura notamment la charge de fusionner des services de la DGFIP avec ceux des douanes dédiés à la collecte des impôts. Heureux hasard : il a été à la tête de cette maison de 2007 à 2013... Voyons un peu ce qui nous attend en regardant ce qu'était la « réforme FOURNEL » au sein de l'administration des Douanes :

- projet « ambitieux » de... suppression de postes (!) ;
- volonté affichée d'une meilleure protection douanière... avec moins de contrôle (!) ;
- prétexte de modernisation... avec moins de moyens (!) ;
- « enrobage » pseudo social sur l' « accompagnement des personnels restructurés »... avec menaces de suppression des garanties statutaires (!) ;
- mépris de l'avis (et de la vie) des agents, aucune concertation réelle sur l'avenir de leurs services et de leurs missions.

C'est sûr, il a le profil pour le poste...

Bambi

De longues files d'attentes de bipèdes devant les centres des finances de notre DG se sont formées, affrontant la pluie et le froid, pour trouver une présence humaine avant la 6ème extinction. Mais, face aux conditions d'accueil volontairement dégradées par les directions (manque de personnel, horaires d'ouverture restreints, obligation de télédéclaration...), l'exaspération des usagers s'est manifestée par de violentes colères. A Nice, par exemple, comme seule réponse de la direction, il a été fait appel aux forces de l'ordre et aux vigiles... (<https://www.facebook.com/838544063153700/posts/890535807954525/?sfnsn=mo>). Dans ce monde si brutal, un moment de douceur a été relaté par le correspondant local de l'écho Dordogne, P.P. (ancien secrétaire CGT de la section Dordogne SNADGI) avec la présence d'un malheureux « chevreuil fiscal » perdu lui aussi face aux portes closes du CFIP de SARLAT.



BULLETIN D'ADHESION

NOM : Prénom :
 Service : N° de tél :
 Grade : Echelon :
 Temps partiel % : OUI NON